

Piégeage sans cruauté

Je suis également d'accord sur la période de transition prévue puisque tout le monde admet qu'il ne serait pas pratique d'abolir les méthodes de piégeage actuelles lorsqu'il n'y a pas de d'autres solutions pour les trappeurs. Le gouvernement devrait également subventionner une partie des frais de remplacement des vieux pièges par de nouveaux pièges moins cruels.

Le gouvernement ne doit pas se contenter d'admettre que les pièges servant à capturer les animaux par les pattes sont cruels mais il doit affirmer ses convictions en finançant la recherche d'autres moyens de remplacer les vieux pièges. Un jour viendra où cette forme de piégeage sera chose du passé. Mais on ne devrait pas attendre plus longtemps.

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord féliciter le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro) de l'initiative qu'il a prise. On a vu toutefois dans la dernière demi-heure que le bill C-208, dans sa forme d'alors, n'existe plus du tout par suite du consentement unanime et de l'accord de la Chambre. Cette question sera renvoyée au comité permanent des pêches et forêts, qui l'étudiera.

Il y a deux points à soulever lorsqu'on discute d'une question comme celle-là. L'un concerne ceux dont l'industrie de la fourrure est le gagne-pain. Nulle part n'est-il question de pouparlers qui auraient eu lieu afin de protéger le sort de ceux qui vivent de cette industrie. Trop souvent, avec la meilleure intention du monde, on fait des gestes pouvant nuire aux Canadiens qui tirent leurs revenus de cette seule industrie.

D'autre part, il faudrait penser davantage à l'aspect éducatif, en encourageant l'établissement de programmes accrus en matière d'éducation. J'espère que les membres du comité permanent s'y attarderont et qu'ils feront des recommandations ou suggestions à cet effet. On pourrait voter des crédits pour encourager la présentation, dans les médias et à la télévision éducative, de toute l'histoire de l'utilisation des pièges à mâchoires. Peut-être des progrès notables seraient-ils accomplis si les émissions de télévision montraient les souffrances qu'endurent ces animaux à fourrure lorsqu'ils sont pris de cette façon.

● (1740)

Le gouvernement devrait s'intéresser de très près aux méthodes de piégeage légitimes au Canada. Il faut faire quelque chose. Le gouvernement a pris nettement position. Sauf erreur, l'Université de Guelph aurait reçu une somme d'environ \$60,000 pour faire des recherches dans ce domaine et je recommanderais qu'on ne se contente pas de sensibiliser telle ou telle région au moyen d'émissions éducatives pour initier les gens qui tôt ou tard feront du piégeage leur gagne-pain. Un comité aurait déjà été mis sur pied grâce à l'aide fédérale pour étudier la question. Malgré les difficultés possibles au chapitre des juridictions, c'est un sujet, je crois, qui peut très bien être soulevé par un député pour accélérer les choses, grâce à la collaboration et de la discussion, et apporter les résultats que nous souhaitons tous.

[M. Howie.]

Je conclus en réaffirmant que, dans l'étude de cette question, nous ne devons pas seulement considérer les méthodes de piégeage, mais aussi nous préoccuper des emplois en jeu. Cela m'embarrasse toujours un peu lorsque, pour régler un problème nous envisageons de prendre des mesures qui risquent d'en créer un autre plus grave encore. J'espère personnellement que les différents ministères, entre autres le ministère de l'Environnement et le ministère des Sciences et de la Technologie, trouveront une manière moins cruelle de prendre les animaux au piège. On pourrait penser qu'à une époque techniquement si avancée, on ne devrait pas avoir à s'occuper de l'emploi de ces pièges datant d'un autre âge. J'ose espérer que cette mesure, lorsqu'elle sera présentée à un comité, sera étudiée avec l'aide de spécialistes, de gens qui s'y connaissent dans ce domaine, de sorte qu'on puisse remédier à la situation qui existe actuellement.

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer à ce débat mais j'ai entendu tant de bons discours que cela m'a donné l'envie et l'inspiration d'en faire un moi aussi. En effet, je me demande si nous ne pourrions pas élargir le sujet que nous devons renvoyer au comité. Pour le moment, le sujet qui sera renvoyé au comité aux fins de discussion est l'emploi de pièges à mâchoires cruels.

J'ai eu l'occasion d'assister à d'autres formes de massacre d'animaux. Il y a deux ans, je suis allé aux îles-de-la-Madeleine pour voir la chasse au phoque. J'ai vu des bébés phoques se faire assommer avec un gourdin et l'on n'a rien fait ou presque pour y remédier. Certains députés de mon parti s'opposent fermement à ce genre de chasse. En même temps, nous comprenons les problèmes économiques auxquels font face les gens qui chassent le phoque. Notre chef est allé à Terre-Neuve et a parlé à certains de ces chasseurs, qui lui ont fait part des difficultés financières auxquelles ils se heurteraient si l'on interdisait la chasse au phoque.

Le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) a attiré notre attention sur les problèmes financiers qu'entraînerait une sorte d'interdiction de la chasse, en particulier la chasse au renard et à d'autres animaux à fourrure.

Il importe que toute étude porte également sur les conséquences économiques d'une interdiction totale. J'espère que lorsque le comité sera saisi de cette mesure, son ordre de renvoi sera élargi de façon à inclure l'étude des conséquences économiques et financières qu'aurait une interdiction totale. Je remarque que l'un des députés de Terre-Neuve semble impatient de prendre la parole à ce sujet. Sans doute connaît-il bien la chasse au phoque et les répercussions économiques et financières qu'elle a sur sa province. J'espère que le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro)—c'est une circonscription que j'ai toujours du mal à prononcer: cela ressemble un peu à Esquimau sandwich.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Saanich. S-a-a-n-i-c-h.